



Municipalité de Pointe-aux-Outardes



LE



CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 30 juin 2016



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !



Prochaine réunion du conseil : 4 juillet 2016, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :

567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :

567-2177

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :

589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi

7 h 45 à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Enfin, le mois de juin nous emmène de la chaleur, mais aussi de plus en plus de dossiers et des réunions.

Je tiens à féliciter nos étudiantes et étudiants de la polyvalente des Baies, soit : Valérie Bérubé, Magalie Maltais, Amélie Martel et Shannon Picard pour leurs mérites ; et de l'école secondaire Serge-Bouchard, soit : Elsa Dufour, Yannick Lapointe et Pierre-Olivier Savard.
Félicitations !

Le 7 juin dernier, une rencontre de démarrage concernant les grandes marées 2010 a eu lieu avec des représentants du ministère de la Sécurité publique, de la firme Cima+ et le Groupe-conseil TDA. Une prochaine rencontre du comité de travail aura lieu le 18 juillet prochain. Donc, si vous voyez des personnes qui font des relevés de terrain, c'est pour préparer notre rencontre du mois de juillet.

Bienvenue à notre nouveau conseiller du district no 6, M. Pierre Ross.

En terminant, même si la belle température est arrivée, respectons les limites de vitesse car vous pourriez avoir des surprises.

Pensons à nos enfants, maintenant en congé, à nos piétons, et sans oublier nos cyclistes.

André Lepage, maire

TAXES MUNICIPALES

INFOS : DATES POUR LE PAIEMENT DES TAXES : 20 JUIN ET 20 SEPTEMBRE 2016.

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

SERVICE DES LOISIRS

C'est l'été !!! Yeah !

Enfin ! Le beau temps est parmi nous afin de nous faire profiter de notre beau village et de nos activités de loisir.

Tout d'abord, j'aimerais souhaiter un gros bravo aux élèves de l'école Les Dunes et à leur merveilleuse professeure, Mme Véronique Landry. Cette année, pour la première fois, l'école a fait leur spectacle de fin d'année au Centre de loisirs. Ce fût un réel plaisir de voir tout le travail réalisé au cours de l'année par les élèves ainsi que la joie des familles qui était présente. Bravo à tous !



Dès le 27 juin, le terrain de jeu de PAO débutera ses activités. Pour une troisième année consécutive, le nombre d'enfants est en augmentation. Merci beaucoup de nous faire confiance. C'est le fun de voir que les enfants veulent revenir année après année. Cet été, nous aurons 3 nouveaux animateurs : Félix, Selena et Alyssa et le terrain de jeu sera en fonction du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h.

Dès le 21 juin, le soccer sera de retour. De 18 h à 19 h, ce sera les jeunes de 4 ans à 6 ans qui auront leurs pratiques et de 19 h à 20 h, ce sera au tour des enfants de 7 ans à 12 ans d'aller sur le terrain. Les cours sont toujours au terrain de soccer du Centre des loisirs et seront donnés cette année par Catherine Morin Hovington. Il est toujours temps de vous inscrire si vous le désirez.

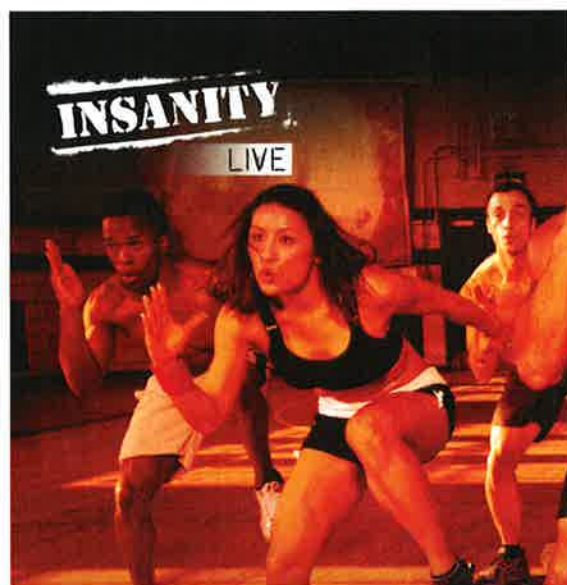


Depuis le 15 juin, la balle donnée est de retour sur le terrain de baseball de PAO. Si vous avez 12 ans et plus, gars ou fille, venez vous amuser avec nous chaque mercredi soir à partir de 19 h. Les équipes sont faites sur place et le plaisir est au rendez-vous. Venez jouer avec nous, on vous attend !



cours se veut un mélange de kickboxing, boxe et arts martiaux. Il s'agit d'un entraînement cardio et intensivement rythmé sur de la musique entraînante. Les coûts seront de 60 \$ pour la session et de 10 \$ du cours.

De 19 h 30 à 20 h 15 se donnera le cours Insanity Live. Il s'agit d'un entraînement à max intervalles, style Bootcamp mais sans équipement. Adapté pour tous les âges, il y a une version modifiée pour chaque mouvement. Il s'agit là aussi d'une activité de 8 semaines dont les coûts seront de 60 \$ pour la session et de 10 \$ du cours. Notez bien, qu'il y a un minimum d'inscription de 5 personnes pour chaque activité.



Sur ce, bon pique-nique à tous et passez du bon temps en famille à l'extérieur avec du beau soleil !

Herman-Carl Gravel
Superviseur des loisirs et culture

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

Présentement :

Un logement à louer : 3 ½ disponible

50 ans et plus, à faible revenu

Personne à contacter : Marielle Dionne, directrice, au 567-2203.

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1^{er} juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de **procéder au nettoyage de vos voitures**, soit : **entre 18 h et 22 h**, soit :

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

♦ ARROSAGE - BOYAU À LA MAIN

La municipalité assouplit le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.



Pour ceux qui ne respecteront pas l'horaire prévu, des sanctions seront prises et ce, sans préavis. Pour toute personne physique qui contrevient au présent règlement 2002-99 commet une infraction et est passible, pour toute infraction ou récidive, d'une amende de 100 \$. Nous demandons donc la collaboration des citoyens afin d'en aviser la municipalité.

Nous demandons également à tous ceux possédant un puits de nous en informer. La municipalité vous identifiera de façon à ce que vous ne receviez pas d'amende de la part de la municipalité ou de la Sûreté du Québec. Vos puits seront également vérifiés.



Également, ceux qui prévoient faire le remplissage d'une piscine ou ensemençer/réensemencer une nouvelle pelouse ou afin de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 567-2203, nous préverrons une période à cet effet.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet : http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm le Guide écologique d'entretien de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : **Chapitre III Période d'interdiction totale**

Article 7 : Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisées à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;

- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

Vous pouvez également vous rendre sur le site Web municipal, à l'onglet « Service aux citoyens », puis à « Urbanisme et environnement » et compléter le formulaire qui vous convient.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



SOPFEU : À leur demande, tout citoyen désirant faire un feu de branches, broussailles ou autres, doit en obtenir l'autorisation et en faire la demande auprès du chef pompier, Richard Dallaire, du Service Incendie de Pointe-aux-Outardes et ce, à n'importe quelle période de l'année. Ainsi, s'il y a propagation, le feu sera localisé rapidement.

RÈGLEMENT 324-13 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES

SECTION 9 DANGER D'INCENDIE

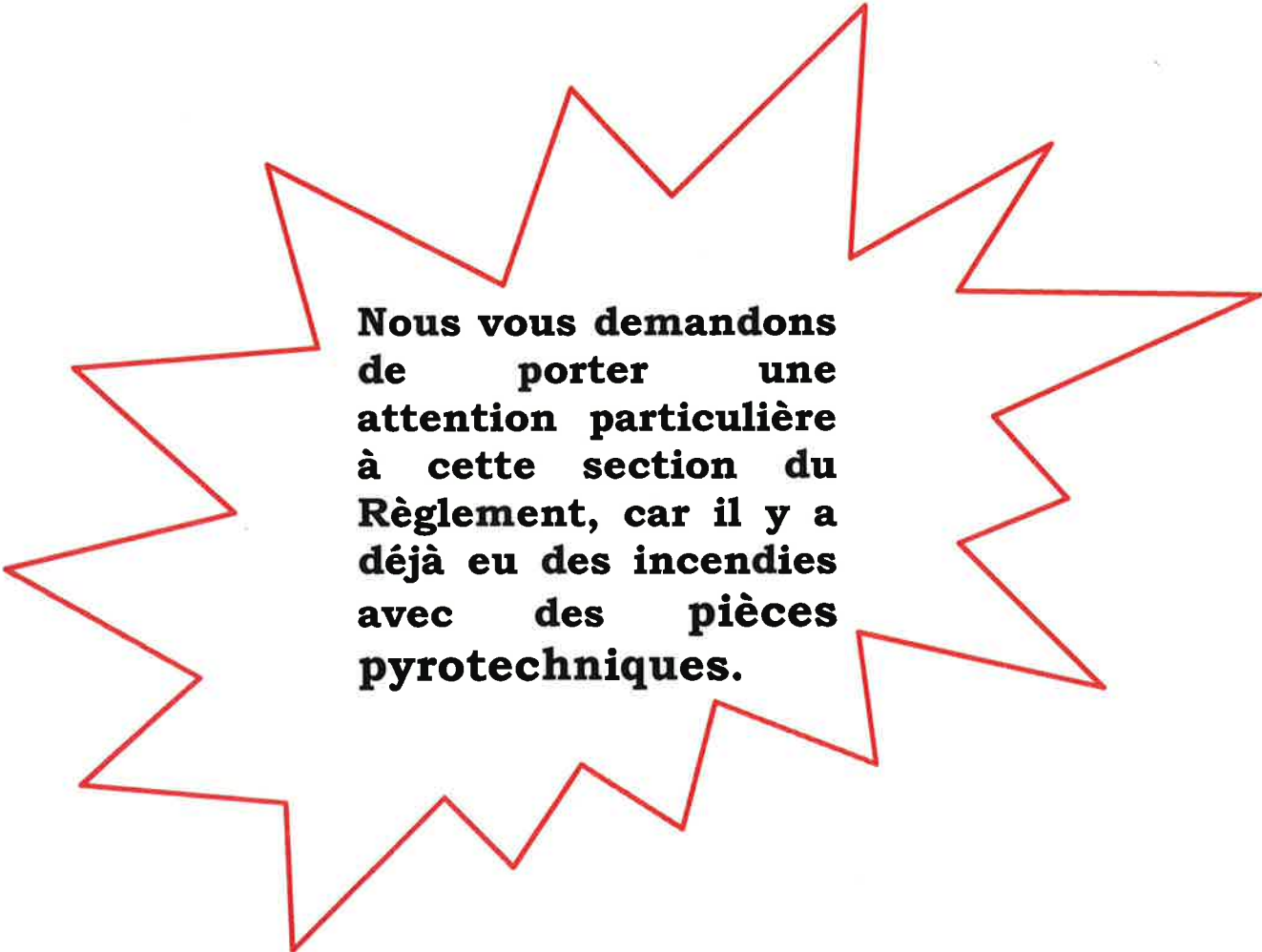
9.5 Feux d'artifice

9.5.1 Les pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs doivent être utilisés en suivant les instructions de l'annexe

5 du manuel de l'artificier, de ressources naturelles Canada, intitulé : *Instructions relatives à la sécurité de la mise à feu de pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs*.

9.5.2 Nul ne peut faire la mise à feu, faire faire la mise à feu ou permettre que soit faite la mise à feu de pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs à moins de 50 mètres de tout bâtiment.

9.5.3 Pour la mise à feu de pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs, il faut prévoir au minimum une superficie de 30 mètres par 30 mètres libre de toute matière combustible.

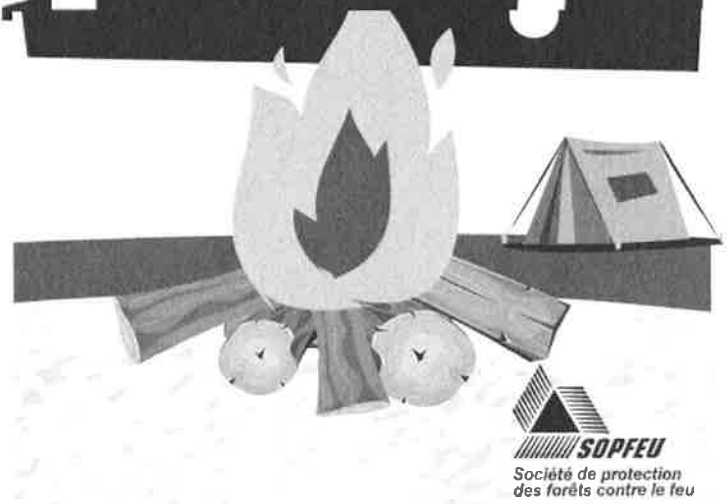


Nous vous demandons de porter une attention particulière à cette section du Règlement, car il y a déjà eu des incendies avec des pièces pyrotechniques.

Testez vos connaissances en matière de feu de camp

Allume-feu

Pour une
Soirée parfaite,



1. Lorsque vous faites un feu de camp, quelle doit être sa dimension maximale ?

- A- Environ 1 mètre par 1 mètre
- B- Environ 2 mètres par 2 mètres
- C- Environ 3 mètres par 3 mètres
- D- Aucune de ces réponses

2. Dans les perceptions de vent ci-dessous, lesquelles vous indiquent qu'il n'est pas sécuritaire de faire un feu de camp ?

- A- Feuilles et brindilles bougent sans arrêt. Les petits drapeaux se déploient.
- B- Poussières et bouts de papier s'envolent. Les petites branches sont agitées.
- C- Les petits arbres feuillus se balancent.
- D- Les grosses branches sont agitées. L'usage d'un parapluie serait difficile.
- E- Des arbres tout entiers s'agitent. La marche contre le vent devient difficile.

3. Pour éteindre un feu de camp, je dois :

- A- Mettre de l'eau
- B- Brassier les cendres et ajouter de l'eau
- C- Mettre du sable
- D- Brassier les cendres
- E- J'attends qu'il y ait seulement de la braise
- F- A, B, D, E
- G- A, B, C et D

4. Il est sécuritaire de quitter mon feu de camp quand :

- A- Il reste des flammes, mais le feu est délimité par des roches ou un récipient.
- B- Il reste seulement une petite fumée blanche.
- C- Il est possible de toucher les cendres sans se brûler.
- D- Il reste seulement de la braise.

Source : Sopfeu.qc.ca



SÛRETÉ DU QUÉBEC

Quelques faits ou statistiques importants à savoir en navigation de plaisance

Saviez-vous que?

- Depuis le 15 septembre 2009, une preuve de compétence est exigée de tous les conducteurs d'embarcations à moteur de plaisance.
- Près du quart des noyades sont liées à la pratique de la navigation. Chaque année, environ 19 personnes perdent la vie dans de telles circonstances (Source : Conseil québécois du nautisme).
- Dans 75 % des cas de décès liés à une sortie avec une embarcation de plaisance, les victimes ne portaient pas ou portaient incorrectement un gilet de sauvetage (Source : Conseil québécois du nautisme).
- Le chavirement et la chute par-dessus bord arrivent au premier rang en des causes de noyades.
- La majorité des collisions découlent d'un non-respect ou de l'ignorance des règles de navigation du *Règlement sur les abordages*. (Source : SQ)
- Plusieurs organismes font la promotion de la sécurité sur les plans d'eau du Québec et font partie du Conseil québécois du nautisme. La Sûreté du Québec fait également partie de ce conseil.
- Si vous êtes impliqués dans une grave collision de navigation, les risques de noyade sont cinq fois et demie moins importants si vous portez un gilet de sauvetage.
- Depuis le 1^{er} avril 1999, les conducteurs de motomarine doivent avoir au minimum 16 ans.





- Les conducteurs de motomarine ont les mêmes responsabilités que les propriétaires d'autres petites embarcations. Les motomarines sont considérées comme des bâtiments au sens de la *Loi de 2001 sur la marine marchande*

du Canada.

- Selon le *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*, une limite de la puissance du moteur d'une embarcation est imposée en fonction de l'âge.

Source : <http://www.sq.gouv.qc.ca/conduire-securite/la-surete-vous-conseille/securite-nautique/saviez-vous-que-surete-du-quebec.jsp>

MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Bonjour ! Ici la gang de la maison des jeunes !

Eh oui ! Déjà l'été ! Ce qui veut dire les vacances d'été. Nous fermons la maison des jeunes le 23 juin et nous ouvrirons à quelques occasions pour des activités, soit : nuit blanche, ramassage de canettes lors du festival Country. À l'occasion de ce festival, nous aurons besoin de bénévoles les 19, 20 et 21 août au matin, vous avez envie de participer appelez-moi au 418-297-6271.

Nous aurons aussi une cantine lors des compétitions équestres chez Luc Dionne les 6 et 7 août. Venez nous encourager !

Nous vous souhaitons un très bel été et d'agréables vacances. Nous serons de retour en septembre pour les activités ordinaires, soit l'aide aux devoirs, la mini-entreprise et, nous monterons un projet

pour sensibiliser les gens sur un sujet en lien avec la cigarette. Nous ferons une activité de mobilisation mais le sujet sera choisi par les jeunes. Alors, on vous dit à bientôt !

Diane David, coordonnatrice

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes remercie tous les bénévoles et la population pour votre implication et participation lors de nos déjeuners au cours de l'année.

Nous faisons relâche pour l'été et serons de retour cet automne.

C'est un rendez-vous et MERCI à vous tous !

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux
de Manicouagan

HORAIRE DU SERVICE

♦ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**

- Prise de sang et soins infirmiers :
Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

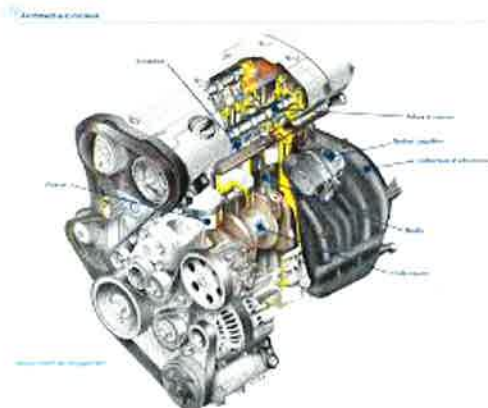
Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Québec Hydraulique Côte-Nord

Bonjour, Je m'appelle **Denis Pellerin** et réside dans le secteur de Pointe-aux-Outardes. Je suis représentant pour Québec Hydraulique Côte-Nord.



Vente et réparation de composantes hydrauliques et pneumatiques (cylindre, moteur, pompe), filtres et huile, boyaux hydrauliques sur demande.



Pour me rejoindre :

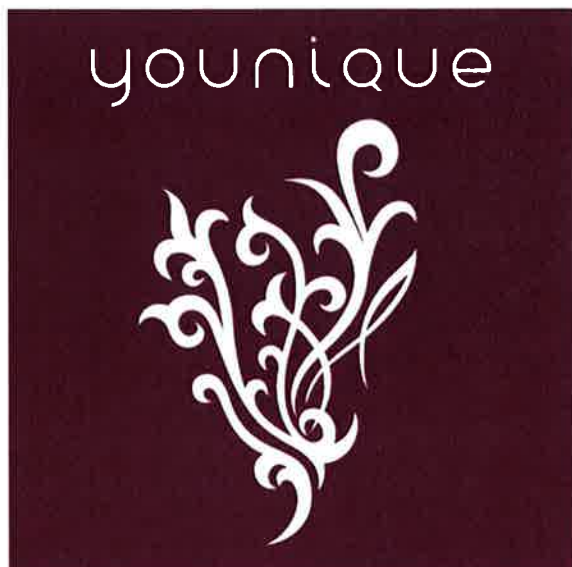


Cellulaire : 418-378-4666

Courriel : qhcn.denis@outlook.com

Site Internet : www.quebechydraulique.com





Bonjour,

Je m'appelle **Diane David**,
représentante Younique. J'habite dans
le secteur Les Buissons.

Vous êtes à la recherche de produits de
beauté tels que l'eau de rose, crème
hydratante, nettoyant pour le visage, le
super mascara Younique reconnu
pour allonger les cils, gloss, crayons
pour les yeux. Bref, nous avons une

tonne de bons produits naturels et hypoallergéniques. Vous
cherchez un certificat cadeau à offrir à quelqu'un ou encore vous
êtes intéressé à essayer les produits, alors, communiquez avec moi
au 418-297-6271 par texto ou appelez-moi ou encore via Facebook.
Je partage à tous les jours des vidéos sur les produits, les
nouveauautés, des trucs concernant le maquillage, au
<https://www.facebook.com/dianedavidyounique/> ou encore sur
mon cellulaire au 418-297-6271.

Tupperware®

Je suis également représentante Tupperware. Donc, vous voulez
avoir une démo, vous voulez venir voir les produits, vous avez des
plats à faire remplacer car vous savez que les produits Tupperware
sont garantis à vie. Alors, contactez-moi au 418-297-6271 par
téléphone ou encore par texto et je vous invite à venir sur ma page
Facebook afin de voir les vidéos que je réalise pour vous présenter
les produits, les promotions, etc. au
<https://m.facebook.com/Diane-David-Tupperware-263221324030822/>.

LE CALENDRIER 2016

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'aurait perdu,
nous en avons quelques exemplaires
au bureau municipal.



Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé : 1^{er} juillet

Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.



EST DE RETOUR SUR LE TERRAIN

L'Escouade Verte Manicouagan est à nouveau présente sur le territoire de la Manicouagan, avec pour objectif de sensibiliser la population à la gestion responsable de l'eau et des matières résiduelles et, surtout, à l'écocitoyenneté. Son slogan : « **L'environnement ne prend jamais de vacances** ».

Tout au long de l'été, nos patrouilleurs, Myryam Bourassa et Alexy Chrétien, parcourront le territoire, de Baie-Trinité à Ragueneau, en



passant par Baie-Comeau. Au moyen d'une palette d'interventions de sensibilisation (inspection des bacs bleus, distribution d'avis d'infraction concernant l'utilisation de l'eau potable, animation d'activités auprès des camps de jour, présence lors des grands événements de l'été... etc.), l'équipe de l'escouade partagera, tant aux citoyens qu'aux commerçants, sa passion pour le développement durable et se tiendra prête à répondre aux questions qui lui seront posées, afin de faire de la Manicouagan un endroit toujours aussi bleu... mais aussi beaucoup plus vert.

De juin à août, cherchez le logo de l'Escouade Verte Manicouagan et allez à la rencontre de nos patrouilleurs, qui se feront un plaisir de vous partager, entre autres, leurs trucs et astuces écoresponsables. ...

À propos de l'Escouade Verte Manicouagan

Premier projet issu de la démarche Ma Ville Ma voix, l'escouade est née en 2013, sous le nom d'Escouade BAIE comme EAU. Alors que la mission d'origine de l'Escouade BAIE comme EAU était de sensibiliser la population de Baie-Comeau à l'économie d'eau potable, l'Escouade Verte Manicouagan, tout en poursuivant les objectifs à l'origine de l'escouade, veille désormais à sensibiliser les Manicois à la gestion responsable des matières résiduelles et, d'un point de vue plus global, au développement durable.

Source : Tania Boudreau, coordonnatrice de l'Escouade Verte
Manicouagan

Téléphone : 418 296-8464

Facebook : Escouade Verte Manicouagan

DESSIN À COLORIER





Kite Fest 2016 au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes du 29 au 31 juillet

Programmation familiale

Vendredi : NOUVEAUTÉ : Souper pizza et dégustation de bières de la Microbrasserie St-Pancrace : 10 \$

Billet en vente auprès du comité et au Parc Nature
Bières de la Microbrasserie St-Pancrace en vente : \$

Samedi

Déjeuner du Kitesurfer : \$	Exposants et activités familiales : Gratuit
Kitesurf libre	Cours de Power yoga en matinée : Gratuit
Cours de Stand up paddle : Gratuit	Diner santé avec la Coop Gaïa et cantine : \$
Cours d'initiation et perfectionnement de Kitesurf, essai de planches ... : \$	
<u>NOUVEAUTÉ</u> : Méchoui de porc : 25 \$ **Quantité limitée** Animation et autres	

Dimanche

Parcours familial de Crossfit en matinée : Gratuit	Exposants et activités familiales : Gratuit
Kitesurf libre	Cours de Power yoga et de Stand up paddle : Gratuit
Cours d'initiation et perfectionnement de Kitesurf, essai de planches ... : \$	

Coût d'entrée : 3 jours : Adulte et enfant : 10 \$ 6 ans et - : Gratuit
1 jour : Adulte et enfant : 5 \$ 6 ans et - : Gratuit

Donne accès à la plage, aux sentiers pédestres, au jardin d'oiseaux, à la volière à papillons, à l'aire de jeux pour les petits, aux gazebos pour un pique-nique, aux activités familiales et bien plus !

Camping : Information et réservation : **418 567-4227**

Pour tous les détails, visitez la page  du Parc Nature (infoparc@parcnature.com).